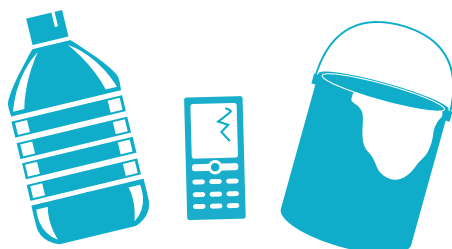


2023

# Un service de proximité pour vos encombrants !



La commune de Ganshoren en collaboration avec Bruxelles-Propreté vous propose un service de proximité pour vous débarrasser de vos encombrants. Ce service est uniquement offert aux habitant·e·s de Ganshoren.



## Profitez-en !



BRUXELLES-PROPRETÉ



**propreté**.brussels 

## Avantages

- plus proche de chez vous
- maximum 3 m<sup>3</sup> d'encombrants gratuits

## Déchets acceptés

- mobilier (armoires démontées, tables, fauteuils, miroirs, parasols...)
- petits appareils électroménagers et multimédia
- outillage (tondeuses électriques, foreuses, tournevis...)
- plastiques durs (jouets, seaux...)
- petits déchets chimiques ménagers\* (peintures, huiles de friture, piles et batteries...)
- « frigolite » blanche et propre (non-alimentaire)
- verre plat
- lampes économiques, lampes LED, lampes fluorescentes (néons...)



Attention : seuls les encombrants ménagers sont acceptés.



Petits conteneurs orange disponibles sur place. 1 par ménage. Gratuit.

## Déchets refusés

- déchets résiduels (sacs blancs), déchets alimentaires (sacs orange), papiers-cartons (sacs jaunes), emballages PMC (sacs bleus) et déchets de jardin (sacs verts), bouteilles et flacons en verre (bulles à verre)
- gros appareils électroménagers (machine à laver, four, réfrigérateur, etc.)
- solvants, acides, bases, mercure, seringues
- déchets de construction (plâtres, briques, fenêtres, portes, poutres, éviers, roofing, planches...)
- terre, sable, charbon et suie
- bonbonnes, bouteilles et cartouches de gaz
- produits de laboratoire et substances radioactives
- pièces automobiles et carburant
- pneus de toute nature
- déchets d'origine professionnelle (producteurs de déchets autres que ménagers)
- amiante (plaques, bacs de plantes, etc.)

## Où et quand ?

Lundi 27/03 - 06/11 : avenue Van Overbeke 237  
(parking situé derrière l'immeuble)

Mardi 28/03 -30/05 - 07/11 : place Reine Paola

Mercredi 29/03 -31/05 - 08/11 : drève de la Charte  
(accès via drève de Rivieren)

Jedi 30/03 - 01/06 - 09/11 : place Reine Fabiola  
(parking de la piscine communale)

Vendredi 31/03 - 02/06 - 10/11 : avenue des Neuf Provinces 34 - 36 (accès via rue Vanderveken)

**Horaire unique** : de 9h00 à 18h00

## Modalités pratiques

- Munissez-vous de votre **carte d'identité**
- Triez préalablement vos déchets par catégorie

### Attention !

- Volume maximum accepté : **3 m<sup>3</sup>** - l'accès sera refusé aux véhicules chargés de plus de **3 m<sup>3</sup>**
- \* Déchets chimiques :
  - **Maximum 30l** pour les produits couvrants
  - **Maximum 5l** pour les autres produits chimiques
- Le personnel se réserve le droit de **refuser les déchets** qui ne seraient **pas conformes** ou qui représenteraient un danger.

Les Recypark restent à votre disposition 7j/7. D'autres catégories de déchets y sont aussi acceptés (par ex. les déchets de construction). Plus d'infos sur [www.bruxelles-proprete.be](http://www.bruxelles-proprete.be) ou via le **0800/981 81**.